

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Rivière de Penerf**

Station de qualité : **PN05**

Rivière du Drayac - Le Scloff

Cours d'eau : **Rivière de Penerf**

Superficie du territoire d'action : 135 km²

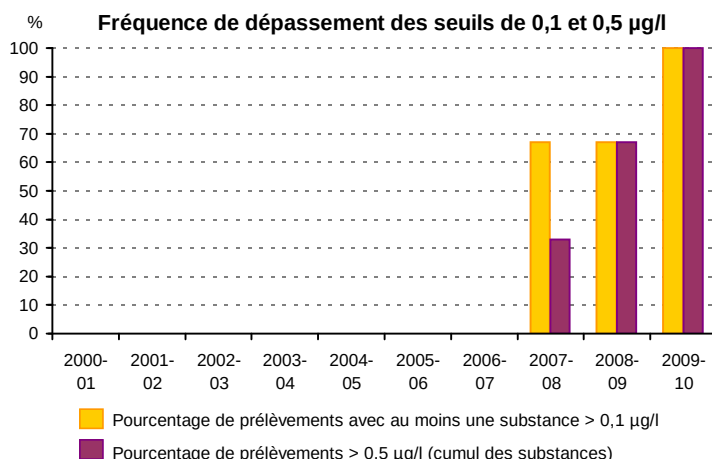
Superficie du bv du cours d'eau : 36 km²

Superficie du bv de la station : 23 km²

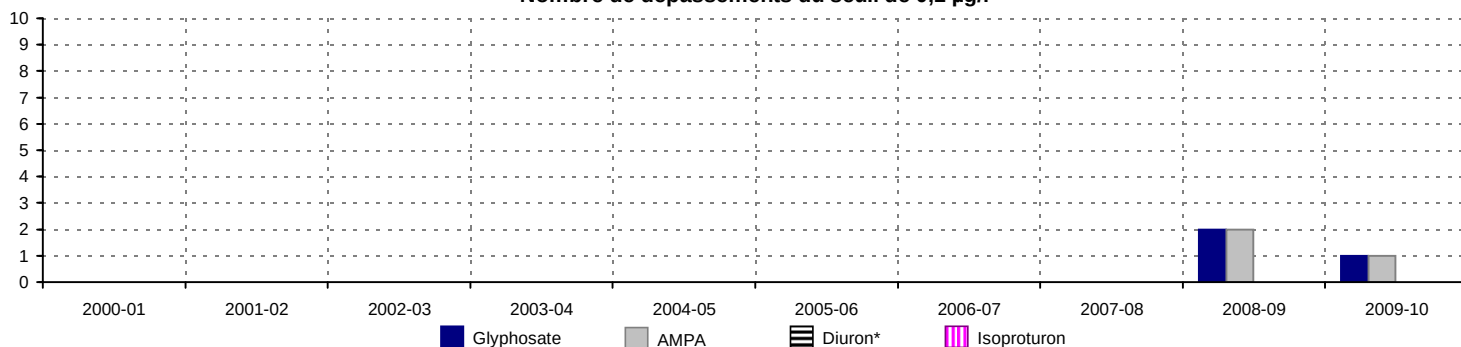
Sources de données : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	0	0	0	0	22	31	13
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	-	-	-	-	5	10	5
Nb de prélèvements	0	0	0	0	0	0	0	3	3	1
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	-	-	-	-	2	2	1
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	-	-	-	-	1,03	7,38	12,4
Nb de substances cumulées	-	-	-	-	-	-	-	1	9	5



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	5	2	2	6,1
Carbofuran*	6	4	1	1,03
Glyphosate	5	2	2	0,43
Nicosulfuron	6	2	1	0,33
Mécoprop	6	2	1	0,3
Mésotrione	2	1	1	0,2
2,4-MCPA	2	1		0,08
Diuron*	5	4		0,07
2,4-D	6	2		0,07
Fluroxypyr	2	1		0,05

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	1	1	1	12
Glyphosate	1	1	1	0,24
Nicosulfuron	1	1		0,08
Diuron*	1	1		0,07
Carbofuran*	1	1		0,05

• Le suivi de cette station a commencé en avril 2008, avec une fréquence d'échantillonnage très limitée. Ainsi, seuls 2 prélèvements ont été réalisés en mai et juin en 2009 et 1 seul en juin en 2010. D'autre part, la diversité de substances recherchées qui était significative lors des premiers prélèvements a été réduite de moitié lors du prélèvement réalisé en 2010. Les conditions de suivi sont devenues insuffisantes pour évaluer la contamination du bassin versant par les pesticides.

• Au cours du suivi, plus de la moitié des prélèvements dépasse le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées (4 prélèvements sur 7). Cette situation s'est présentée pour l'unique prélèvement de l'année hydrologique 2009-2010, dont la concentration cumulée s'élève à 12,44 µg/l pour seulement 5 substances cumulées (la teneur mesurée en AMPA est à l'origine de cette valeur extrêmement élevée). Il apparaît également que la plupart des prélèvements présente au moins une substance quantifiée à plus de 0,1 µg/l, comme c'est le cas pour celui réalisé en 2009-2010.

• 5 substances différentes ont été quantifiées en 2009-2010.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Ces 2 substances ont été recherchées à chaque prélèvement et fréquemment quantifiées, chaque fois à une concentration dépassant le seuil de 0,1 µg/l.

Pour le glyphosate, la concentration mesurée en 2009-2010 est de 0,24 µg/l alors que le maximum atteint sur les 2 années précédentes est 0,43 µg/l en juin 2009.

Concernant l'AMPA, la concentration mesurée en 2009-2010 s'élève à 12 µg/l. Cette teneur extrêmement forte constitue le maximum atteint au cours du suivi.

• Diuron* : Bien que cette substance ait été systématiquement recherchée et presque toujours quantifiée, les concentrations mesurées n'ont jamais excédé 0,1 µg/l.

• Isoproturon : Si cette substance a été moins fréquemment recherchée que le diuron*, elle l'a été au moins 1 fois chaque année hydrologique. Elle n'a jamais été quantifiée.

• Aucune autre substance n'a été quantifiée à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010. En revanche, 2 l'ont été en deçà de ce seuil : le nicosulfuron (herbicide sélectif du maïs) et le carbofuran* (insecticide).

• Si le suivi réalisé ne permet pas encore d'évaluer avec certitude le niveau de contamination du bassin versant de la Rivière de Penerf par les pesticides, il peut déjà être qualifié de préoccupant au regard des premiers résultats obtenus, notamment pour le glyphosate et son métabolite l'AMPA.